

Partir en vacances avec un petit budget : Seniors en Vacances, chèques-vacances et les aides à demander

Pour les retraités, les personnes seules et les familles modestes : savoir à quelles aides vous avez droit (Seniors en Vacances de l'ANCV, chèques-vacances, Caf, caisse de retraite, mairie), payer moins cher le train, éviter les fausses locations et savoir quoi faire si le séjour est annulé. Montants 2026, check-list de réservation, fiches budget et lettres prêtes à adapter.

Un guide pratique d'Yvan · Mis à jour le 17 novembre 2026

Sommaire

Avant de commencer 3

1. À quelles aides avez-vous droit ? 4
2. Seniors en Vacances, le programme de l'ANCV 5
3. Les chèques-vacances 7
4. Les aides de la Caf, et vos petits-enfants 9
5. Caisse de retraite, mairie, département 11
6. Handicap, aidants : partir quand même 12
7. Le train moins cher, la location sans piège 14
8. Séjour annulé, raté ou arnaque : vos droits 16

La check-list et vos fiches 18

Vos lettres 20

Mentions et sources 22

Avant de commencer

Plusieurs aides publiques aident à partir en vacances. Ce guide les rassemble : celles de l'**ANCV** (Agence nationale pour les chèques-vacances, un établissement public), de la **Caf**, des **caisses de retraite**, de la **mairie** (le CCAS, son service social) et du **département**.

Montants et règles relevés le **17 novembre 2026** sur des sites officiels. Les chiffres de Seniors en Vacances sont ceux des documents **2026** de l'ANCV : ils changent en général chaque année. Les « conseils de bon sens » ne sont pas des règles officielles.

Par où commencer

Votre situation	Allez à
Je ne sais pas à quelles aides j'ai droit	Partie 1
J'ai 60 ans ou plus, à la retraite ou sans emploi	Partie 2
J'ai des chèques-vacances qui vont expirer	Partie 3
Je veux faire partir mes petits-enfants	Partie 4
Je veux demander une aide à ma caisse ou à ma mairie	Partie 5
J'ai un handicap, ou j'aide un proche	Partie 6
Je réserve un train ou une location	Partie 7
Mon séjour est annulé ou raté	Partie 8

PARTIE 1

À quelles aides avez-vous droit ?

Le test en six questions

- [ ] J'ai **60 ans ou plus** (ou **55 ans ou plus** avec un handicap), je suis **retraité(e) ou sans activité**, et j'habite en France : Seniors en Vacances (Partie 2).
- [ ] Je suis **salarié(e)**, agent public, ou retraité(e) de la fonction publique territoriale ou hospitalière : chèques-vacances (Partie 3).
- [ ] Je reçois **au moins une prestation familiale** de la Caf (allocations familiales, par exemple) : aides aux vacances de la Caf (Partie 4).
- [ ] Ma retraite est **modeste**, ou je traverse une période difficile : caisse de retraite, CCAS (Partie 5).
- [ ] J'ai un **handicap**, une maladie grave, ou j'**aide un proche** au quotidien (Partie 6).
- [ ] Je voyage en **train** : carte de réduction (Partie 7).

L'ANCV a aussi créé un portail d'orientation, aides-vacances-info.fr : vous indiquez qui part (senior, famille, personne handicapée, aidant), il affiche les aides qui existent. Il ne dit pas si vous y avez droit.

> **À RETENIR**
>
> Demandez les aides **avant** de réserver. Préparez : le **dernier avis d'impôt** (toutes les pages), une pièce d'identité, une **photocopie** de la notification de retraite (jamais l'original) et, si besoin, votre attestation d'Apa, d'AAH ou de la MDPH.

FIN DE L'EXTRAIT GRATUIT

Partir en vacances avec un petit budget : Seniors en Vacances, chèques-vacances et les aides à demander

Le guide complet compte 22 pages. Voici ce qu'il vous reste à découvrir :

2. Seniors en Vacances, le programme de l'ANCV
3. Les chèques-vacances
4. Les aides de la Caf, et vos petits-enfants
5. Caisse de retraite, mairie, département
6. Handicap, aidants : partir quand même
7. Le train moins cher, la location sans piège
8. Séjour annulé, raté ou arnaque : vos droits

\+ La check-list et vos fiches

\+ Vos lettres